



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Le RHNe créera une antenne à Monruz pour améliorer ses flux ambulatoires

L'hôpital cantonal louera 5000 m2 à la Fondation Admed dès l'automne 2026 pour une durée transitoire de 10 ans. L'objectif est de désengorger le site de Pourtalès et d'améliorer le flux de ses activités ambulatoires. Les spécialités qui prendront place dans les nouveaux locaux seront définies ultérieurement.

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) investira un étage du bâtiment « La Neuchâteloise », à Monruz 2, à l'automne 2026. Les locaux seront loués à la Fondation Admed, propriétaire des lieux. L'objectif est de désengorger le site de Pourtalès, dont le besoin en surfaces, identifié de longue date, est devenu extrêmement problématique. La surface de 5000 m2 accueillera des activités ambulatoires, dont certaines en synergie avec le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP).

La relocalisation d'une partie de l'activité ambulatoire au sein de la future antenne de Monruz permettra au site de Pourtalès d'améliorer la gestion de ses flux et de combler des besoins hospitaliers à court terme, en particulier une unité d'hospitalisation de soins aigus supplémentaire (médecine et gériatrie aiguë). L'espace libéré permettra de mettre en place sur le site aigu un circuit interventionnel ambulatoire efficient à proximité du plateau technique.

La signature du bail, qui a reçu l'aval du Conseil d'État le 8 novembre, portera sur une durée de 10 ans. De quoi désengorger le site de Pourtalès à court terme tout en permettant à l'institution et aux autorités politiques de mener des réflexions à plus long terme concernant le développement de ses infrastructures. Dans le même esprit, les discussions initiées en juin 2023 avec le groupe Volta pour développer un partenariat dans les Montagnes neuchâteloises se poursuivent. Des informations complémentaires seront données ces prochaines semaines.

Les activités qui seront déménagées à Monruz n'ont pas encore été définies. Plusieurs scénarii seront discutés ces prochains mois avec les services médico-soignants concernés.

Neuchâtel, le 9 novembre 2023

Pierre-François Cuénoud répond à vos questions au 032 713 30 44